

Décision n°2020_DEC_20

DECISION DU PRESIDENT

7.1 Finances locales – Décisions budgétaires

Le Président de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie

Vu le Codé général des collectivités territoriales et notamment les articles L 5211-1 et L 5211-10,
Vu n°2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,
Vu la délibération du Conseil communautaire n°2017_DEL_002 du 13 février 2017 portant délégation de pouvoir au président pour les demandes de subventions aux organismes extérieurs dont les collectivités territoriales,
Vu la délibération du Conseil communautaire n°2020_DEL_072 du 15 juin 2020 approuvant les délégations accordées au président pendant la période de crise sanitaire,

Considérant l'intérêt de la Communauté de communes de solliciter une subvention auprès du Département de la Haute-Savoie, pour la pose de panneaux d'accueil et le balisage des sentiers d'intérêt départemental (SID) ou local (SIL) relevant du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR), dans le cadre du plan de financement prévisionnel établi comme suit :

PROJET				
Nature des dépenses	Montant HT*	Nature des recettes	Taux	Montant
1 panneau SID2	1 020 €	Département de la Haute-Savoie	100 %	1 020 €
2 panneaux SIL	2 040 €	Département de la Haute-Savoie	30 %	612 €
		Autofinancement	70 %	1 428 €
Pose des panneaux prévue en décembre 2020	1 155 €	Département de la Haute-Savoie	50 %	577,50 €
		Autofinancement	50 %	577,50 €
Pose balisage (Projet Pédestre) SID2 prévue en juillet-août 2020	4 428 €	Département de la Haute-Savoie	50 %	2 214 €
		Autofinancement	50 %	2 214 €
2 Tables orientation Montagne des Princes (SID2) Pose prévue en novembre 2020	20 064€	Département de la Haute-Savoie	50 % / plafond 10 000€	10 000€
		Autofinancement	50 %	10 064€
		Sous total Département de la Haute-Savoie		14 423,50 €
		Sous total Autofinancement		14 283,50 €
TOTAL	28 707 €	TOTAL		28 707 €

DECIDE

Information au Conseil communautaire de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie en date du

Article 1 :

De solliciter le Département de la Haute-Savoie pour obtenir une subvention d'un montant total de 14 423,50 € (quatorze mille quatre cent vingt-trois euros et cinquante cents) dans le cadre du financement des sentiers du PDIPR.

Article 2 :

D'imputer le montant affecté au projet dans la section d'investissement du budget 2020 chapitre 13 « subventions d'investissement ».

Fait à Rumilly, le **26 JUIN 2020**

**Le Président,
Pierre BLANC**

